

Modèle — Stratégie institutionnelle de gestion de données de recherche

Préparé par le Groupe du travail sur les stratégies institutionnelles de gestion des données de recherche (GDR) de Portage

On reconnaît de plus en plus, dans le milieu de la recherche et ailleurs, l'importance de gérer les données de recherche et d'y donner accès, à la fois pour la vérification et la transparence de la recherche ainsi que pour la réutilisation et l'intégration des données au profit de découvertes et innovations. Au cours de la dernière décennie, l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) a intensifié ses efforts pour sensibiliser le public aux avantages de la gestion des données de recherche (GDR) et renforcer la capacité des établissements de recherche à appuyer les activités de GDR. Dans le but d'accroître la capacité du Canada en matière de gestion des données de recherche, l'ABRC a lancé en 2015 l'initiative Portage, un réseau national de GDR axé sur les bibliothèques qui vise à coordonner, dans le milieu de l'enseignement supérieur, l'expertise, les services et la technologie en matière de GDR.

Reconnaissant les avantages de la GDR, des organisations à travers le monde sont en train d'adopter des politiques et des pratiques dans le but d'améliorer les modalités de gestion des données de recherche. Au Canada, les trois organismes ont publié au printemps 2016 une [Déclaration de principes](#) sur la gestion des données numériques, qui décrit les attentes et les responsabilités en matière de GDR dans le milieu universitaire. En suivi, les trois organismes sont à rédiger une politique de GDR qui fera l'objet d'une consultation auprès de la communauté et qui comprendra vraisemblablement l'exigence que les établissements de recherche développent une stratégie institutionnelle de GDR.

Les institutions jouent un rôle important et grandissant en matière de soutien apporté à la GDR. Les chercheurs ont besoin d'un soutien local pour adopter de bonnes pratiques en matière de GDR. De plus, les établissements peuvent offrir collectivement des solutions stables et durables pour préserver les données de recherche et y donner accès. Le modèle suivant a été conçu par un groupe de travail multipartite réuni par l'ABRC et Portage pour aider les institutions canadiennes à élaborer une stratégie qui améliorera la GDR dans les institutions et au sein du milieu de la recherche en général. Bien qu'il soit recommandé que les établissements tentent d'aborder chacun des quatre principaux éléments inclus dans le modèle, nous reconnaissons que chaque établissement peut le faire avec des niveaux de profondeur et de détail variables selon la taille et la capacité de l'établissement.

Modèle — Stratégie institutionnelle de gestion des données de recherche

Définitions

Le dictionnaire de CASRAI (Consortia Advancing Standards in Research Administration Information) sert de base pour la compréhension commune des termes et des définitions figurant dans ce modèle.

CASRAI définit les données de recherche comme étant « des données qui sont utilisées en tant que sources primaires pour appuyer les études techniques ou scientifiques, la recherche, les travaux académiques ou l'activité artistique, et qui sont utilisées comme des éléments de preuve dans le cadre du processus de recherche ou qui sont communément reconnues dans le milieu de la recherche pour valider au besoin les résultats et les conclusions de la recherche. Tous les autres contenus numériques et non numériques ont le potentiel de devenir des données de recherche. Les données de recherche peuvent être des données expérimentales, des données d'observation, des données opérationnelles, des données de tiers, des données du secteur public, des données de surveillance, des données traitées ou des données existantes utilisées à de nouvelles fins. »¹

Veuillez consulter le [dictionnaire de CASRAI](#) (*termes en anglais seulement*) pour la définition des autres termes mentionnés dans le présent document.

Objectifs

Une stratégie de GDR renforcera la capacité institutionnelle de soutien aux chercheurs pour la GDR et l'adhésion aux exigences émergentes des politiques des trois organismes. Les objectifs spécifiques d'une stratégie sont les suivants :

- Promouvoir l'excellence en matière de recherche au sein des universités et du milieu de la recherche par l'adoption de bonnes pratiques de gestion des données ;
- Aider les établissements à évaluer leur capacité actuelle dans le domaine de la GDR ;
- Identifier les changements nécessaires afin de se conformer aux politiques des bailleurs de fonds et aux autres exigences en matière de GDR ;
- Définir une feuille de route pour améliorer la capacité institutionnelle en matière d'intendance des données de recherche ;
- Assurer le stockage, la conservation et la disponibilité des données de recherche pour des fins de consultation et de réutilisation, le cas échéant.

¹ CASRAI http://dictionary.casrai.org/Research_data

Éléments de stratégie

Une stratégie institutionnelle de GDR comporte quatre éléments principaux :

1. **Sensibilisation** : Les perceptions des chercheurs à l'égard du partage des données sont variées, tout comme les niveaux d'expertise en matière de bonnes pratiques de gestion des données. Il importe de sensibiliser le milieu de la recherche aux avantages d'une bonne gestion des données et aux meilleures pratiques s'y rapportant, ainsi qu'aux exigences imminentes d'une politique.
2. **Évaluer l'état de préparation institutionnelle** : Pour gérer efficacement les fonds de données et en estimer leur potentiel, une organisation doit d'abord prendre connaissance de l'emplacement, de l'état, de la croissance estimée et de la valeur de ces ensembles de données. Les établissements peuvent procéder à un état des lieux en matière de données sur le campus à l'aide d'un des outils existants.
3. **Formaliser les pratiques de gestion des données de recherche** : La formalisation des pratiques attendues en matière de GDR par l'adoption de lignes directrices, de procédures ou de politiques est importante pour l'établissement d'une approche efficace et durable de GDR dans l'institution. Cela donne le ton et met de l'avant l'engagement envers la GDR et les attentes institutionnelles. Selon l'institution, cette formalisation pourrait être mise en œuvre à travers un ensemble cohérent de lignes directrices ou de procédures, ou à travers la mise en œuvre d'une politique englobante. L'engagement de la communauté et la consultation de celle-ci sont des éléments clés pour gagner l'adhésion à toute nouvelle exigence.
4. **Définir une feuille de route** : Une feuille de route réaliste aidera les établissements à renforcer leurs capacités en matière de GDR à moyen terme. Les meilleures pratiques en matière de GDR contribuent à l'excellence de la recherche, à son efficacité et à sa transparence. Les établissements seront ainsi en mesure de se conformer aux exigences en matière de GDR et de continuer à améliorer leur capacité institutionnelle en matière d'activités de GDR.

Modèle

Pour chacune des quatre composantes ci-dessous, l'établissement peut élaborer des plans plus détaillés et concrets, qui peuvent comprendre des échéanciers, ainsi que désigner les personnes ou les unités qui seront responsables de la réalisation des activités.

Les activités figurant dans le modèle peuvent être entreprises simultanément, à l'exception de la feuille de route, qui sera fondée sur les renseignements recueillis dans le cadre de l'évaluation de l'état de préparation de l'établissement.

Pour de plus amples renseignements sur chacune de ces sections, veuillez consulter [le guide d'accompagnement](#) ci-joint.

Stratégie institutionnelle de gestion des données de recherche
Modèle
1. Sensibilisation
1.1 Identifier les intervenants sur le campus
1.2 Recruter des leaders locaux pour promouvoir la valeur de la GDR et s'engager auprès des diverses communautés
1.3 Mettre au point du matériel et des ressources de sensibilisation pour les différentes communautés
1.4 Déterminer et mettre en œuvre les mécanismes de prestation appropriés pour sensibiliser à la GDR
1.5 Participer aux consultations des trois organismes sur la politique de GDR

2. Évaluer l'état de préparation institutionnelle

2.1 Définir la situation idéale de GDR sur le campus

2.2 Dresser le portrait des actifs de données institutionnels et des pratiques de gestion des données sur le campus

2.3 Évaluer les services de GDR existants :

- Plans de gestion des données
- Soutien institutionnel et formation
- Dépôts de données et archivage
- Politiques et procédures institutionnelles

2.4 Cerner les lacunes dans l'environnement actuel de GDR

3. Formaliser les pratiques de gestion des données de recherche

3.1 Adopter des politiques, des directives ou des procédures qui favorisent les bonnes pratiques et définissent les responsabilités. Ceux-ci peuvent aborder différents aspects de la GDR tels que :

- Qualité des données et normes
- Accès et partage des données
- Conservation des données
- Préservation des données à long terme
- Plans de gestion des données
- Protection de la vie privée, questions éthiques et propriété intellectuelle
- Autres aspects : principes, portée, examen et mécanismes de reconnaissance de la conformité

4. Définir une feuille de route

4.1 En se basant sur l'information obtenue à partir des éléments précédents de la stratégie, une feuille de route devrait comprendre des renseignements tels que :

- Quelles sont nos pratiques actuelles et quel soutien avons-nous en place ?
- Quelles sont les lacunes ?
- Que devons-nous faire pour combler les lacunes relevées ?
- Quand le fera-t-on ?
- Qui en sera responsable ?
- Quelles ressources sont nécessaires pour réaliser chaque volet et comment s'assurer d'obtenir des ressources ?
- Comment la feuille de route sera-t-elle évaluée au fil du temps et le succès mesuré ?